

Cette initiative extrême nuit à la santé de l'homme et de l'animal mais aussi à la recherche suisse

L'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine fait face à une large opposition. Un comité du non composé de tous les partis représentés au Parlement fédéral a donné aujourd'hui le coup d'envoi de la campagne à Berne. De la gauche à la droite, tout le monde est d'accord pour dire que cette initiative non seulement menacerait les soins médicaux pour la population, mais créerait également d'énormes problèmes pour la médecine vétérinaire, la recherche et l'innovation, l'agriculture ainsi que dans bien d'autres domaines.

Le 13 février, le peuple suisse se prononcera sur l'un des projets les plus extrêmes de ces dernières années. L'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine entend interdire toute recherche sur les animaux et les êtres humains. En outre, il deviendrait impossible d'importer ou de commercialiser des produits qui ont été développés à l'aide de telles expérimentations. Comme l'a expliqué le comité du non, soutenu par tous les partis nationaux, les conséquences seraient désastreuses.

« L'initiative, qui concerne les soins médicaux et donc la sécurité sanitaire, frappe un grand coup. Elle affaiblirait la médecine humaine et vétérinaire, l'ensemble de la recherche suisse et aurait des répercussions négatives sur l'économie et la consommation », a résumé Andrea Gmür, conseillère aux États du Centre (LU). L'initiative n'a d'ailleurs pas obtenu la moindre voix au Parlement.

L'initiative manque sa cible

Selon Katja Christ, conseillère nationale Vert'libérale (BS), l'initiative occasionnerait des dommages considérables et manquerait sa cible : « L'expérimentation animale ne serait pas supprimée mais simplement déplacée à l'étranger, comme la recherche elle-même, dans des pays où les lois sur la protection des animaux sont moins strictes ». Pour la conseillère aux États Maya Graf (Verts, BL) aussi, l'initiative n'offre pas une bonne solution. Selon elle, cette initiative extrême nuirait à la santé humaine et animale. « Et elle passe à côté de l'objectif que nous, les Verts, défendons depuis des décennies : s'engager avec toutes les parties prenantes en faveur d'une recherche sans expérimentation animale et les 3R (replace, reduce, refine) »

La recherche médicale serait freinée

En cas d'acceptation, la Suisse ne pourrait plus jouer son rôle de leader mondial de la recherche, en particulier dans le domaine de la médecine humaine et vétérinaire. Une interdiction de développer et d'importer certains produits aurait des conséquences de taille sur les soins médicaux. Johanna Gapany, conseillère aux États libérale-radical (FR), a souligné que « cette initiative représente un risque très concret pour tous ceux qui ont besoin de traitements médicaux dans notre pays. Les initiants demandent que la Suisse ne puisse plus développer ni importer de nouveaux médicaments ». Johanna Gapany a donné comme exemple le développement de nouveaux traitements contre le cancer, pour lesquels la recherche animale et humaine est nécessaire, ou encore les vaccins actuels contre le Covid-19.

L'initiative poserait aussi problème dans l'agriculture

On a peu évoqué jusqu'ici les conséquences des interdictions prévues pour les exploitations agricoles. Martin Haab, conseiller national UDC et agriculteur (ZH), en a donné des exemples concrets : les cours pour apprendre à soigner les animaux de rente, à prendre soin des sabots et des onglons, autour de l'insémination artificielle et de la facilitation des mises bas – tout cela ne serait plus possible ou seulement de manière très limitée. « De nouveaux aliments pour animaux, des systèmes de stabulation ou des robots de traite, d'alimentation et d'évacuation du fumier doivent aussi être testés avant d'être autorisés. Sans cela, on introduit des changements aux dépens de la sécurité et de la santé des animaux. »

Une initiative contraire aux intérêts de la population suisse

La Protection suisse des animaux (PSA) elle-même a décidé de se distancier de l'initiative, ce qui montre bien qu'elle ne propose pas des solutions constructives dans le domaine de l'expérimentation animale. Martina Munz, membre du Comité central de la PSA et conseillère nationale PS (SH), estime que la Suisse conserve un potentiel d'amélioration, mais défend toutefois résolument le non le 13 février : « Accepter l'initiative aurait des conséquences majeures sur le système de santé. Il deviendrait alors impossible d'accéder à de nouveaux traitements contre le cancer par exemple. Cela ne saurait être dans l'intérêt de la population suisse. »

Avec sa conférence de presse, le comité interpartis a donné le coup d'envoi de la campagne de votation. Toutes les informations sont accessibles à l'adresse : www.sante-en-danger-non.ch.

Contacts :

- › Andrea Gmür, conseillère aux États Le Centre (LU), tél. 079 375 40 32, andrea.gmuer-schoenenberger@parl.ch
- › Katja Christ, conseillère nationale vert'libéraux (BS), tél. 078 698 53 73, katja.christ@parl.ch
- › Maya Graf, conseillère aux États Les VERT-E-S (BL), tél. 079 778 85 71, maya.graf@parl.ch
- › Johanna Gapany, conseillère aux États PLR.Les Libéraux-Radicaux (FR), tél. 078 718 61 39, johanna.gapany@parl.ch
- › Martin Haab, conseiller national UDC (ZH), tél. 079 236 84 11, martin.haab@parl.ch
- › Martina Munz, conseillère nationale PS (SH), tél. 079 744 44 10, martina.munz@parl.ch
- › Basile Dacorogna, economiesuisse Romandie, +41 79 780 61 79, basile.dacorogna@economiesuisse.ch
- › Roberto Ramphos, chef des campagnes PLR, 076 582 28 52, ramphos@fdp.ch



Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

Non à l'initiative extrême sur l'expérimentation animale

Andrea Gmür, conseillère aux États (Le Centre, LU)

Le 13 février, nous voterons sur une initiative qui n'a pas obtenu une seule voix au Parlement. Elle n'a réussi à convaincre ni au Conseil des États ni au Conseil national. Pas un seul membre du Parlement ne s'est prononcé en faveur de l'initiative. Cela n'arrive pas souvent ! Le Parlement, le Conseil fédéral et tous les partis font le constat que cette initiative menace le système de santé, l'économie et le pôle de recherche suisse et recommandent son rejet. Nous reviendrons tout d'abord sur ce que veut l'initiative avant de vous expliquer pourquoi nous ne pouvons pas la soutenir.

L'initiative veut interdire toutes les expérimentations médicales et scientifiques sur les animaux et les êtres humains en Suisse. Elle considère toute forme d'expérimentation comme des actes de cruauté envers les animaux, respectivement comme des crimes. L'initiative veut en outre interdire le commerce, l'importation et l'exportation de produits dont le développement a nécessité de telles expérimentations. Cette interdiction doit également s'appliquer lorsqu'il n'existe pas d'alternative. Si l'initiative était en vigueur aujourd'hui, la Suisse ne pourrait pas importer de vaccin Covid-19. Les produits déjà autorisés en Suisse ne seront exemptés de l'interdiction que s'ils ne font plus l'objet d'essais en laboratoires. Enfin, l'initiative veut que l'État soutienne la recherche de substitution sans expérimentation animale dans la même mesure que la recherche avec expérimentation animale.

L'initiative met à mal la qualité des soins médicaux et donc la sécurité sanitaire. Elle affaiblit la médecine humaine et vétérinaire qui ne bénéficiera plus alors des dernières découvertes médicales. Elle aura des répercussions négatives sur l'ensemble du site de recherche suisse, sur l'économie et la consommation.

Il est évidemment nécessaire de réduire ou d'éviter autant que possible la souffrance animale lors d'expérimentations scientifiques et il est important de savoir que la Suisse dispose déjà d'un cadre juridique parmi les plus stricts au monde pour la protection des animaux de laboratoire. Pour qu'une expérimentation animale soit aujourd'hui autorisée, le bénéfice escompté pour la société doit l'emporter sur les coûts pour l'animal. En Suisse, le nombre d'expérimentations sur les animaux a diminué de 72% depuis 1983.

L'initiative veut donc résoudre un problème qui n'en est pas un, mais en crée en revanche de nouveaux. Les effets négatifs de l'initiative sont particulièrement manifestes lorsque nous considérons les conséquences sur les soins médicaux. Si l'initiative était acceptée, l'approvisionnement de la population suisse en médicaments, vaccins et autres produits médicaux ne serait plus garanti. Les recherches sur des nouvelles thérapies - pour guérir le cancer par exemple - ne seraient plus possibles en Suisse. Les médicaments existants sont également concernés, comme les analgésiques, les comprimés contre le mal de gorge, les antibiotiques, l'insuline ou encore les vaccins contre le coronavirus.

En raison de l'interdiction d'importation et de commercialisation, de nombreux médicaments ne pourront plus être utilisés en Suisse. Même les essais cliniques sur les médicaments produits en Suisse ne pourront plus être menés. Cette initiative attaque directement notre système de santé au détriment de la population. Nous y perdrons tous, à commencer par les personnes les plus vulnérables qui ont besoin de soins d'urgence, mais aussi de médicaments ou de thérapies à long terme pour continuer à vivre.

Comme vous le voyez, une telle initiative ne peut pas être acceptée. C'est pourquoi nous nous engageons pour un non clair le 13 février. Nous vous invitons également à voter non à cette initiative et à suivre ainsi l'avis du Centre Suisse, de tous les autres partis, du Parlement et du Conseil fédéral.

Je vous remercie de votre attention.

Contact :

Andrea Gmür, conseillère aux États Le Centre (LU), tél. 079 375 40 32

andrea.gmuere-schoenenberger@parl.ch

Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

Non à l'interdiction de l'expérimentation animale

Katja Christ, conseillère nationale (pvl, BS)

L'initiative interdit toute expérimentation sur les animaux et les êtres humains, ainsi que l'importation et l'exportation de produits, tels que des médicaments, pour lesquels de telles expériences ont dû être réalisées. Une acceptation de l'initiative conduirait de facto à une interdiction claire et nette d'effectuer de la recherche. Les conséquences seraient à la fois désastreuses pour les soins et la santé, tant pour l'homme que pour l'animal, mais aussi pour la science et l'innovation.

La recherche avec des animaux et les essais cliniques avec des êtres humains sont une condition pour que les soins de santé soient à la pointe du progrès et de l'innovation. Les résultats profitent à la médecine humaine et vétérinaire, mais aussi à l'environnement et à l'agriculture. L'acceptation de l'initiative rendrait impossible la recherche appliquée ainsi que la recherche fondamentale dans les universités, de même que les études d'observation et de comportement. De nouvelles méthodes de traitement, qui ne sont développées que grâce à ces progrès scientifiques et médicaux, seraient impossibles. Ces thérapies ne pourraient être utilisées ni pour la population suisse, ni pour les animaux domestiques, de rente ou autres. Dans les hôpitaux universitaires, les cliniques ainsi que les cabinets médicaux et vétérinaires, les méthodes de diagnostic et de traitement qui soulagent actuellement les maux de beaucoup et sauvent des vies se retrouveraient ainsi interdites.

La recherche sur les humains moderne, telle que pratiquée aujourd'hui, est, en l'état actuel de la science, le moyen le plus sûr de développer de nouvelles méthodes de soins. Elle fait partie, à juste titre, des domaines de recherche les plus réglementés et les plus contrôlés, y compris en Suisse. La législation suisse en matière de protection des animaux et d'expérimentation animale est également l'une des plus strictes au monde. En ce qui concerne l'expérimentation animale, les chercheurs sont tenus d'appliquer le principe des 3R (Replace, Reduce, Refine). Ce principe exige que les expériences sur les animaux ne soient autorisées que s'il n'existe aucune méthode alternative, que le nombre d'animaux utilisés dans l'expérience soit limité au minimum nécessaire et que les méthodes d'expérimentation et les conditions d'élevage soient les moins contraignantes possibles. Ainsi, l'objectif des chercheurs n'est pas de travailler avec les animaux, mais de comprendre les maladies, de les soulager et de développer de nouveaux traitements médicaux, procédés ou vaccins. Les universités et l'industrie de la recherche s'efforcent de minimiser les expériences sur les animaux ou, mieux encore, de les remplacer complètement. Au cours des 30 dernières années, il a été possible de faire passer le nombre d'expériences sur les animaux d'environ 2 millions à moins de 600 000 par an et de réduire de manière avérée les contraintes subies par ces cobayes.

Des recherches sont menées en permanence sur les méthodes permettant de réduire les expériences sur les animaux. Dans ce contexte, l'accent doit être mis sur le développement durable de méthodes de recherche alternatives plutôt que sur des interdictions. La recherche moderne prouve que les expériences sur les animaux présentent souvent des défauts considérables et sont plus coûteuses que les méthodes alternatives. Ainsi, même sans obligation de la loi, il existe une incitation à passer le plus rapidement possible à des alternatives. Par exemple, un modèle de culture organoïde innovant, obtenu à partir de tissus intestinaux humains, a été développé. De tels organoïdes permettent de modéliser des aspects importants du corps humain en dehors d'un organisme vivant. Ce système peut remplacer l'expérimentation animale à plusieurs stades de la découverte et du développement de médicaments et permet une transposition plus précise à l'homme.

La Suisse joue un rôle de premier plan au niveau international dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Cette position de leader, nous la devons avant tout à la grande qualité de notre recherche, qui a été mise en place et développée pendant des décennies sous une surveillance stricte et qui sert de modèle à de nombreux pays. Pour la Suisse, la recherche et le développement sont des piliers dont nous devons plus que jamais prendre soin.

Conclusion

Cette initiative est beaucoup trop extrême et nuit au site de recherche suisse. Elle menace également la santé des patients humains et animaux ! Les conséquences pour la santé de la population et des animaux

domestiques et de rente seraient dramatiques, car nous serions coupés de toute innovation médicale. Les expériences sur les animaux ne seraient pas empêchées, mais simplement transférées à l'étranger, où les lois sur la protection des animaux sont moins strictes. L'industrie ne serait plus incitée à faire de la recherche en Suisse. Les entreprises pharmaceutiques délocaliseraient leurs activités de recherche à l'étranger. Nous perdrons du personnel hautement qualifié ainsi que de la valeur ajoutée, ce qui aurait des conséquences imprévisibles pour la place économique suisse.

Je vois notre avenir dans une recherche innovante, sans souffrance animale ni gaspillage. C'est pourquoi nous devons donner une forte impulsion à la promotion, au développement et à la mise en œuvre de la recherche 3R, en particulier des méthodes de substitution. Nous contribuerons ainsi de manière importante à ce qu'à l'avenir, non seulement en Suisse, mais aussi dans le monde entier, il soit possible de renoncer de plus en plus aux expériences sur les animaux.

Contact :

Katja Christ, conseillère nationale vert'libéraux (BS), tél. 078 698 53 73, katja.christ@parl.ch

Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

Une initiative extrême qui manque sa cible

Maya Graf, conseillère aux États (Les VERT-E-S, BL)

Cette initiative est extrême, elle porte préjudice à la santé des hommes et des animaux et elle manque l'objectif pour lequel les VERT-E-S s'engagent depuis des décennies : promouvoir la recherche sans expériences sur les animaux - comme la recherche 3-R (Resplace, Reduce, Refine)-, remplacer les expériences contraignantes sur les animaux et positionner la Suisse comme site de recherche et d'innovation dans le domaine de la recherche fondamentale sans expériences sur les animaux.

Cette initiative, qui ne reçoit d'ailleurs aucun soutien de la part d'organisations de protection des animaux, comme la Société suisse de protection des animaux, ou la Société des vétérinaires suisses, va bien au-delà de cet objectif. Et de ce fait, elle est dommageable. Elle vise une interdiction absolue de toutes expérimentations animales et humaines – ce qui inclut de simples études d'observation simples qui profitent aux animaux eux-mêmes. Par exemple, les études comportementales des animaux de ferme doivent continuer à être possibles afin d'améliorer les modes d'élevage et d'augmenter le bien-être animal. En Suisse, tous les tests sur des animaux vivants destinés à répondre à une question scientifique sont considérés comme des expérimentations animales - même si ces tests ne constituent pas une charge directe pour les animaux. L'initiative veut faire de ces recherches des délits, sans distinguer le degré de gravité de la contrainte exercée sur les animaux. Cela nuit à la demande pour moins d'expérimentations et plus de bien-être animal.

Notre santé serait aussi fortement impactée sans la recherche médicale sur les êtres humains. Pour prendre un exemple, les projets de recherche sur les enfants, comme les études pédagogiques, seraient catégoriquement interdits. De même, selon le texte de l'initiative, il ne serait plus possible d'importer ou de commercialiser des produits, y compris des médicaments et des vaccins, qui ont été développés sur la base d'expérimentations animales. C'est irresponsable et irréaliste. L'abandon de la recherche sur les animaux ne peut se faire que progressivement et en collaboration avec toutes les actrices et acteurs de ce secteur.

Ne perdons pas de vue cet objectif. Jusqu'à 600 000 animaux continuent de mourir et de souffrir chaque année dans des laboratoires, alors que leur pertinence pour l'homme et sa santé sont de plus en plus souvent contestées. Une place suisse de recherche et d'innovation tournée vers l'avenir mise sur une recherche sans expériences sur les animaux. Mais aussi sur des normes éthiques élevées tant pour la santé de l'homme que de l'animal, afin de conserver la première place au niveau mondial.

Les VERT-E-S s'engagent depuis des décennies en faveur de cet objectif et ont fait de nombreuses interventions politiques pour réduire l'expérimentation animale et en trouver un substitut. Ainsi, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé fin 2020 d'augmenter sensiblement les moyens financiers alloués à la recherche 3R (principe Reduce, Refine, Replace), qui vise à réduire l'expérimentation animale, l'améliorer, respectivement l'affiner, et finalement la remplacer. Les approches de recherche sans expérimentation animale sont aujourd'hui encouragées de manière ciblée par le centre de compétences 3R, comme l'exige également le comité d'initiative. En outre, le Programme national de recherche (PNR) 79, « Advancing 3R - Animaux, recherche et société », a été lancé il y a tout juste un an par le Conseil fédéral avec un budget de 20 millions de francs pour cinq ans. Le lancement a eu lieu l'été dernier.

Toutefois, il est urgent de réduire les expériences très et moyennement contraignantes sur les animaux, car elles représentent encore 30% des expériences. Il faut aussi améliorer les conditions de détention des animaux dans les expériences. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais la présente initiative n'est pas le bon moyen pour y arriver. Elle va au-delà de cet objectif et s'avère dommageable pour les hommes et les animaux. Voilà pourquoi les VERT-E-S, et moi-même, disons clairement non.

Contact :

Maya Graf, conseillère aux États Les VERT-E-S (BL), tél. 079 778 85 71, maya.graf@parl.ch

Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

Non à une interdiction extrême de l'expérimentation animale

Johanna Gapany, conseillère aux États (PLR.Les Libéraux-Radicaux, FR)

Mesdames, Messieurs les représentants de la presse

Permettez-moi quelques mots à propos de l'initiative qui nous occupe aujourd'hui.

D'abord, il faut faire une nuance importante : nous pouvons souhaiter nous passer des expérimentations animales et investir pour développer de nouvelles méthodes de recherches. Cette option signifie progresser et faire en sorte de trouver des solutions. Ou nous pouvons interdire toute expérimentations animales et humaines en renonçant à tous les traitements qui en découlent. Cette option signifie refuser toute solution et régresser.

Cette initiative est, elle, sans nuance. Elle prive des personnes dans notre pays de traitement qui n'existent pas sous d'autres formes et dont elles ne peuvent pas se passer.

Pour certaines et certains qui peuvent se payer le luxe d'aller se faire soigner ailleurs, ce ne sera pas un problème. Mais ce n'est pas la majorité de notre population et quel est le pays qui veut priver sa population de traitement parfois vitaux ?

Prendre soin des animaux doit être une préoccupation, c'est certain. Toutefois, sacrifier des êtres humains, des hommes, des femmes, des enfants n'est certainement pas une option. Dans les faits, avec cette initiative, toutes les expériences sur les animaux et les humains seront interdites. Mais ce n'est pas tout... Il nous sera aussi interdit d'acheter des produits pour lesquels de telles expériences ont été menées.

Je vous donne quelques exemples de traitement dont il aurait fallu se passer si cette initiative était entrée en vigueur par le passé :

- Pour les patientes atteintes par le cancer du sein, les anticorps monoclonaux ont été développés grâce à l'expérimentation animale.
- Pour les patients atteints par le SIDA, L'expérimentation animale a conduit au développement de certaines thérapies anti-rétrovirales. Grâce à cette évolution, le SIDA n'est d'ailleurs aujourd'hui plus une condamnation à mort, comme il y a 30 ans.
- Et sans oublier tous les vaccins qui ne seraient pas disponibles en Suisse : contre le Covid-19, la polio, la tuberculose, la méningite.

Interdire l'expérimentation animale signifie priver la population de certains traitements, en particulier les patients les plus fragiles déjà aujourd'hui... Qui devraient alors se tourner vers des traitements à l'étranger. Interdire l'expérimentation animale signifie priver les chercheurs, les étudiants, les médecins, les pharmaciens de moyens pour diminuer, voire faire disparaître, la douleur de certaines personnes. Interdire l'expérimentation animale revient à sacrifier des personnes pour préserver certains animaux.

Encore un mot sur les expérimentations animales :

Elles ne font plaisir à personne et les efforts sont constants pour les remplacer. Des solutions, il y a en a :

D'abord, la protection des animaux et une grande préoccupation et nous avons une législation très stricte en la matière. Je vous donne un exemple qui démontre bien notre volonté : la notion de « dignité des organismes vivants » a été introduite dans la législation suisse, alors qu'elle ne figure nulle part ailleurs à l'étranger.

Et le progrès est en marche pour réduire, raffiner et progressivement remplacer les expérimentations sur les animaux. C'est le Centre 3R. Il rassemble les Universités, milieux pharmaceutiques, la Confédération et la Protection suisse des animaux. En 2021, le budget est de 4.35 mio et on continue d'augmenter les budgets pour donner les moyens nécessaires à de futurs progrès.

Contact :

Johanna Gapany, conseillère aux États PLR.Les Libéraux-Radicaux (FR), tél. 078 718 61 39,
johanna.gapany@parl.ch

Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

Une interdiction de l'expérimentation animale et humaine nuirait aussi à l'agriculture suisse

Martin Haab, conseiller national (UDC, ZH)

Mesdames et Messieurs,

À l'instar de tous les autres groupes parlementaires, l'UDC a rejeté l'initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine sans opposition. Pour nous aussi, les énormes dommages qu'elle infligerait à notre système de santé et à la recherche ont été déterminants. En tant qu'agriculteur, j'aimerais relever d'autres aspects de cette initiative extrême.

Je dirige, avec mon fils, une exploitation agricole dans le canton de Zurich, active dans les domaines de l'économie laitière, de l'élevage et des cultures. Je suis donc quotidiennement en contact avec des animaux et confronté à des questions relatives à leur détention, leur alimentation et, bien sûr, leur santé. Comme d'autres secteurs économiques, nous misons sur le progrès et l'innovation. Que ce soit pour les conditions de détention, l'alimentation des animaux ou la culture de plantes pour nourrir le bétail. Nous aspirons ainsi à rendre notre production encore plus durable dans tous les domaines. Ce sont probablement des objectifs que les initiants soutiendraient également. Pourtant, avec leur initiative, ils produiraient l'effet inverse. Pourquoi ?

Les animaux d'élevage peuvent aussi se retrouver dans le rôle du patient. Tout comme les humains, ils peuvent tomber malades et avoir besoin d'un médicament ou d'une intervention vétérinaire, en lien avec leur reproduction par exemple. Sur qui tester des médicaments, si ce n'est sur des animaux ? Comment un agriculteur ou un vétérinaire pourra-t-il apprendre son métier si ce n'est sur un animal vivant ? Je pense aux soins des sabots et des onglons, à la facilitation des mises bas ainsi qu'à l'insémination artificielle, autant d'activités que nous réalisons nous-mêmes après avoir suivi les formations nécessaires. Personnellement, je ne souhaite pas donner à mes animaux des médicaments dont l'efficacité n'aurait jamais été testée auparavant sur un animal. De même, je suis contre des interventions, par nous ou par notre vétérinaire, sans une formation adéquate. Or l'initiative m'obligerait à faire l'un et l'autre.

Et elle va encore plus loin. De nouveaux aliments pour animaux, des systèmes de stabulation ou la numérisation des étables avec des robots de traite, d'alimentation et d'évacuation du fumier doivent aussi être testés avant d'être autorisés. Sans cela, on introduit des changements aux dépens de la sécurité et de la santé des animaux. Cela vaut également pour les produits phytosanitaires : pour améliorer le respect de l'environnement, il faut pouvoir tester l'impact de nouveaux produits et méthodes sur les animaux. Pensons aux abeilles par exemple. Cela vaut également pour les pesticides biologiques. Avec l'initiative, cela deviendrait toutefois impossible.

On pourrait, bien entendu, délocaliser ces tests ainsi que la formation des vétérinaires à l'étranger. Mais je pense que ce serait totalement malhonnête et ne résoudrait rien. En effet, l'initiative interdirait non seulement la fabrication, mais aussi l'importation de tout produit pour lequel des expériences ont été réalisées sur des animaux, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. On ne pourrait plus autoriser ces produits en Suisse.

Ce qui vaut pour la recherche et l'industrie pharmaceutique vaut aussi pour l'agriculture : en Suisse, nous avons déjà les dispositions les plus progressistes en matière de protection des animaux. Cette initiative part certainement d'une bonne intention, mais ses auteurs n'ont tout simplement pas pensé à toutes ses conséquences. Avec ce texte, ils desservent le bien-être des animaux, en particulier dans l'élevage. C'est pourquoi je dirai résolument NON le 13 février.

Contact :

Martin Haab, conseiller national UDC (ZH), tél. 079 236 84 11, martin.haab@parl.ch

Embargo : 10 janvier 2021, 10h00

Seule la parole prononcée fait foi

NON à l'interdiction extrême de l'expérimentation animale

Martina Munz, conseillère nationale (PS, SH)

L'initiative rate sa cible

L'initiative demande l'interdiction totale de l'expérimentation animale et de la recherche sur les humains. En tant que membre du Comité central de la Protection suisse des animaux et agronome spécialisée dans la production animale, j'ai un avis tranché sur l'expérimentation animale, qui correspond largement à la position des consommateurs et consommatrices et des patient-es. Le bien-être et la dignité des animaux de laboratoire sont décisifs eu égard à l'expérimentation animale, ce qui suppose une juste pesée des intérêts entre la protection des animaux et les intérêts de la recherche. Une interdiction stricte ne serait pas judicieuse. Accepter l'initiative aurait en effet des conséquences majeures sur le système de santé. Il deviendrait alors impossible d'accéder à de nouveaux traitements contre le cancer, par exemple. Cela ne saurait être dans l'intérêt de la population suisse.

Des expériences sur les animaux éthiquement irréprochables et scientifiquement pertinentes

Tout n'est pas encore parfait dans le domaine de l'expérimentation animale, même en Suisse. Les images d'animaux qui souffrent nous heurtent et révèlent des dérives. L'utilité de nombreuses expériences sur les animaux est controversée. La pertinence d'une expérience est parfois remise en question au vu des souffrances infligées aux animaux, d'autres fois, le nombre d'animaux impliqués est si faible que les résultats n'ont pas valeur de preuve scientifique. Ces expériences, qui ne sont pas rares, ne font pas avancer ni la recherche ni la science. C'est justement là que nous devons agir.

Abandonnons des expériences lourdes sur les animaux au profit d'autres méthodes

Une interdiction stricte de l'expérimentation animale et humaine n'entraînerait pas une transformation des méthodes d'expérimentation. Elle affaiblirait la recherche suisse et entraverait la transition vers d'autres méthodes. La Confédération a mis en place un Centre de compétence 3R, financé par des sociétés pharmaceutiques. 3R signifie Replace-Reduce-Refine pour promouvoir les méthodes de substitution, réduire le nombre d'expériences et limiter les contraintes. Ce centre évalue des méthodes scientifiquement reconnues, sans expérimentation animale. À titre d'exemple : au lieu de réaliser des tests dermatologiques sur des animaux, il est possible de réaliser des tests pertinents sur des tissus produits à l'aide d'une imprimante 3D. Les résultats sont probants, on n'occasionne pas de souffrances animales et cette pratique coûte moins cher. Il importe de développer la recherche 3R pour éviter d'infliger des souffrances aux animaux.

Éviter les expérimentations animales de degré de gravité 2 et 3

Pour ce qui concerne les expériences sur les animaux, on distingue quatre degrés de gravité. Le degré de gravité 0 correspond à de l'observation. Rien ne s'oppose en principe à de telles expériences sur les animaux. Les expériences avec un degré de gravité 1 occasionnent une contrainte légère et affectent peu les animaux. Pour les expériences avec un degré de gravité 2 et 3, les animaux sont par contre exposés à une contrainte moyenne ou sévère. Celles avec un degré 3 occasionnent des souffrances importantes aux animaux. Dès lors, elles ne sont guère pertinentes pour la science et pourraient être évitées la plupart du temps. Elles devraient d'ailleurs être soumises à une commission unique, qui serait active dans toute la Suisse et fixerait des critères transparents régissant la réalisation et l'interruption d'expériences. Ce serait une contribution tangible au bien-être animal.

Une seule norme de protection pour les animaux de laboratoire, de rente et de compagnie

Les animaux bénéficient d'une protection élevée en Suisse, excepté ceux de laboratoire. Un éleveur est tenu de détenir des lapins en groupe, dans des cages suffisamment grandes. Pour des raisons économiques, cependant, ces normes ne s'appliquent pas aux sociétés pharmaceutiques. C'est cela qui est dérangeant !

Dans la mesure où une expérience le permet, il faudrait appliquer les mêmes règles de protection que celles pour les animaux de rente et de compagnie.

Conclusion

La Suisse a besoin de dispositions éthiquement acceptables pour l'expérimentation animale, qui n'entravent pas la recherche ou la science. La présente initiative ne vise pas cet objectif.

Contact :

Martina Munz, conseillère nationale PS (SH), tél. 079 744 44 10, martina.munz@parl.ch